

Evreux, le 6 janvier 2010

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Services Départementaux
de l'Education Nationale de l'Eure

à

Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissements publics et privés

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école
publiques et privées

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education Nationale chargés de circonscription
du 1er degré

Inspection
Académique
de l'Eure
Secrétariat général

Téléphones

02 32 29 64 10
02 32 29 64 30
02 32 29 64 02
02 32 29 64 09

Fax
02 32 29 64 11

Mél.
adjsgia27@ac-rouen.fr

24 boulevard Georges Chauvin
27022 Evreux CEDEX

Objet : suspension des transports scolaires suite à arrêté préfectoral

Par arrêté de Madame la Préfète de l'Eure, les transports collectifs de ramassage scolaire sont suspendus dans le département, **le jeudi 7 janvier 2010**, toute la journée, en raison des intempéries.

Les personnels devront, dans la mesure du possible, assurer leurs obligations de service. Les élèves qui se présenteront dans les écoles et les établissements devront être accueillis.

Demain, dans le cas d'une éventuelle prolongation de cet arrêté pour la journée de vendredi, je vous invite à consulter régulièrement votre messagerie et le site de l'inspection académique à la rubrique Flash Infos.

Je vous remercie de votre collaboration.

Signé : Pierre MOYA